

Analyses et revendications de FO

Évasion fiscale : 80 à 100 milliards

Au niveau mondial, l'évasion fiscale des multinationales (dans les paradis fiscaux) est estimée à 1 000 milliards de dollars par an.

En France, la fraude fiscale est estimée entre 80 et 100 milliards d'euros par an.

Pour FO, la lutte contre la fraude fiscale est un enjeu majeur de souveraineté et de redressement des comptes publics, ainsi qu'une condition essentielle pour faire respecter le principe d'égalité devant l'impôt.

À l'heure où le gouvernement cherche des milliards d'économies sur la dépense publique, il serait temps de s'attaquer réellement à la lutte contre l'évasion fiscale (fraude, optimisation) des grands groupes et très hauts patrimoines, champions de l'évitement fiscal.

Dividendes : les chiffres vertigineux du CAC 40

L'année 2024 est un record historique pour le CAC 40 qui a reversé près de 100 milliards d'euros à ses actionnaires. L'année 2025 est aussi un bon cru avec plus de 107 milliards ! Ces versements se sont accrus de 60% depuis 2019.

Cette distribution a pris la forme de dividendes pour 72,8 milliards d'euros et de rachats d'actions pour 34,8 milliards d'euros en 2025.

À l'heure où les plans de licenciements se multiplient, les entreprises du CAC 40 ont ainsi reversés plus de 66% des bénéfices à leurs actionnaires.

Ce niveau de versement de dividendes n'a même jamais été atteint et a été multiplié par vingt en 30 ans, la financiarisation des grandes entreprises et multinationales n'a cessé de croître complètement décorrélé de l'économie réelle. Ces chiffres illustrent la prédation qu'opère la finance sur les richesses produites par les travailleurs.

Des finances publiques dans le rouge : à qui la faute ?

168 milliards : c'était le montant du déficit public en milliards d'euros en 2024. C'est aussi 5,8 % du PIB, un record hors période de récession. Il a été creusé de plus de 100 milliards d'euros depuis 2019, le déficit était alors de 58,2 milliards d'euros.

Le creusement des déficits ne provient pas d'une hausse incontrôlée des dépenses mais d'une baisse des recettes.

Elles sont stables depuis 2017 passant en proportion du PIB de 57,6% à 57% en 2024.

Il n'en demeure pas moins que le déficit public est instrumentalisé pour justifier une politique de coupes dans les dépenses publiques, notamment sociales.

Inégalités : le retour à une société d'héritiers ?

L'héritage joue un rôle prépondérant dans la constitution du patrimoine. Aujourd'hui, 60% du patrimoine total des ménages en France est hérité.

- Cette proportion était de 35% au début des années 70.

- 40% des Français n'héritent de rien.

- Le top 1% des héritiers recevront 4,2 millions d'euros en moyenne. C'est 13 millions d'euros pour le top 0,1%.

Autrement dit, les grandes fortunes sont avant tout le fruit d'un précédent héritage. Une situation qui favorise la constitution de dynasties familiales et accroît de façon considérable les inégalités sociales.

Rappelons que la France est un des pays au monde comptant le plus de milliardaires ! Selon l'INSEE, en 2024, les 10% les plus fortunés détenaient 40% du patrimoine total et 15% de celui-ci est détenu par 1% de la population !

Ces baisses incluent notamment :

- 39 milliards d'euros en faveur des entreprises parmi lesquelles la baisse de l'impôt sur les sociétés ; les impôts de production...

- 35 milliards pour les ménages : suppression de la taxe d'habitation ayant surtout bénéficié aux 20% des foyers les plus aisés ; transformation de l'impôt sur la fortune en impôt sur la fortune immobilière (IFI) ; mise en place du PFU.

Loin d'avoir ruisselé, les allègements fiscaux ont alimenté la spéculation sur les marchés financiers.

Inégalités de revenus et patrimoine en France

Le poids de l'impôt sur le revenu (hors CSG et prélèvements sociaux) est inférieur à la plupart des pays de la zone euro (3,4% du PIB dans la comptabilité nationale en 2024). Contrairement aux idées reçues, il ne représente que 7% dans le total des prélèvements obligatoires, son rendement est bien inférieur à la TVA ou à la CSG. Même si le taux marginal supérieur d'imposition est un des plus hauts (51,5%) avec la CSG, le poids relatif de cet impôt demeure faible dans le total des prélèvements obligatoires du fait d'une assiette étroite, de sa concentration sur moins de la moitié de la population et de l'existence de niches fiscales importantes bénéficiant surtout aux ménages les plus aisés.

Les inégalités de revenus atteignaient des niveaux très élevés avant 1914 mais depuis la mise en place de politiques de l'État providence et de la forte croissance des « Trente Glorieuses » ont nettement réduit les inégalités, avant qu'elles n'augmentent de nouveau à partir des années 1980. La redistribution permet d'atténuer les écarts de revenus, notamment par la mise en place de l'impôt progressif mais celui-ci ne joue plus pleinement son rôle car au sommet de la distribution, l'impôt sur le revenu devient dégressif et ce malgré l'adoption de la CEHR (surtaxe exceptionnelle sur les hauts revenus) mise en place en 2025 qui ne concerne que 0,06% des ménages.

Par ailleurs, selon les données de la DGFIP, les très hauts patrimoines ont doublé en 20 ans !

Pour FO, la progressivité de l'impôt a été remise en question au fil du temps grâce à l'optimisation fiscale des ménages les plus aisés, la libéralisation des marchés financiers, l'adoption du PFU ou la suppression de l'ISF en 2018. L'impôt sur le revenu est même devenu dégressif car les plus fortunés ne payent pas leur juste part ! Force Ouvrière revendique une véritable réforme fiscale permettant de rétablir la progressivité du système fiscal, de préserver le consentement à l'impôt et plaide pour une meilleure répartition des richesses afin de réduire les inégalités sociales.



Une politique «des caisses vides» au profit des entreprises et ménages les plus riches

Les recettes ont baissé de 74 milliards d'euros depuis 2018 du fait d'une politique ayant multiplié les allègements fiscaux.

Ils ont fragilisé les finances publiques sans pour autant avoir eu les effets qu'ils prétendaient produire.